

La diaconie dans le diocèse de Strasbourg

18 mai 2011

[Print](#)



Enquête, par Pierre-Yves Materne, o.p.

La diaconie dans le diocèse de Strasbourg

Dans le diocèse de Strasbourg, fort d'une tradition d'action sociale, des organes spécifiques et des temps privilégiés ont été mis en place pour favoriser la mise en œuvre de la diaconie. Les structures diocésaines sont souvent en collaboration avec des acteurs protestants ou non confessionnels. Le diocèse veut soigner la formation des bénévoles et s'interroge sur la façon d'accompagner dans la foi les acteurs de la diaconie, sans oublier les jeunes.

Conseil diocésain de solidarité

A Strasbourg, le Conseil diocésain de solidarité regroupe les différents mouvements d'Église, sans oublier d'autres pastorales comme celle des migrants. Actuellement, le Conseil cherche un nouveau souffle, en se penchant sur la formation des bénévoles et la relecture de leurs expériences.

Conseils de solidarité des zones pastorales

Une réforme pastorale menée en 2006 a créé des conseils de solidarité au niveau des zones pastorales. Le diocèse a été aménagé en 14 zones. Ces conseils sont composés de 15 à 30 personnes. Ces conseils sont très actifs, y compris dans des partenariats pluralistes. Non seulement des catholiques sont engagés dans des organisations non confessionnelles comme Emmaüs ou les Restos du Cœur, mais ces associations travaillent parfois en étroite collaboration avec les communautés paroissiales. C'est à la fois une richesse et un défi. Ces conseils ont insufflé un nouveau dynamisme, une nouvelle manière de voir la diaconie. Une grande richesse d'initiatives a été mise en lumière grâce à leur travail.

Délégué à la solidarité dans la « Communauté de paroisses »

Dans le diocèse, on a constitué des « Communautés de paroisses » qui sont sous la responsabilité d'un curé, aidé par une EAP (il y aura à terme 170 Communautés de paroisses dans le diocèse). Le curé est « l'homme de la communion ». Les actions solidaires ne sont pas toujours comprises comme importantes pour la foi. Il s'agit souvent d'un devoir du chrétien et moins d'un lieu d'expérience spirituelle. Dans chaque EAP, il y a un délégué à la solidarité/charité dont le rôle est de coordonner les actions. C'est un poste important mais délicat dans la mesure où il faut être attentif à beaucoup de choses sans donner l'impression

de venir contrôler ou imposer une logique d'action. Bien souvent, « on marche sur des œufs ». Le soutien du curé, des autres membres de l'EAP et du conseil pastoral est un ingrédient indispensable pour avancer.

« La création des conseils de solidarité dans les zones pastorales a bien bousculé le conseil diocésain. Celui-ci se réunissait depuis une douzaine d'année pour des temps d'information mutuelle. La nécessité de prendre position par rapport au traitement des demandes d'asile l'avait déjà amené à plus de réactivité. Puis la préparation de la fête de la St Martin avait entraîné une dynamique commune. Cependant la découverte de la vitalité et de l'inventivité de la diaconie dans les communautés de paroisses a fait se déplacer le centre de gravité de la solidarité. En même temps, le conseil diocésain a dû admettre que ses règles de représentativité et ses logiques de mouvements et services d'Eglise ne suivaient plus le mouvement de l'action sur le terrain. D'une part, les acteurs de la solidarité se sentent très libres dans leurs appartenances (St Vincent de Paul + les Restos du cœur !), dans le choix de leurs outils (par ex : campagne de Carême selon le CCFD, démarche de l'avent avec la Caritas, et actions avec Emmaüs pour les confirmands), et pour les organisations auxquelles ils offrent leurs dons. D'autre part des questions transversales se posent (recrutement, rajeunissement, formation des bénévoles, assurances, place du bénévole/professionnel, relations avec les partenaires institutionnels (assistantes sociales CCAS dans les mairies, conseil général, ...), lien entre engagement et foi quand l'engagement se vit hors Eglise). Ces questions viendront certainement provoquer une saine évolution du conseil diocésain. » (rapport de S. Fauroux).

Fête diocésaine de la solidarité

Le 11 avril 2007, en la fête de Saint Martin de Tours, une fête diocésaine de la solidarité a rassemblé les acteurs du diocèse (autour de 1400 personnes étaient présentes). Chaque zone a pu présenter ses défis de la charité et les actions à mettre en œuvre. A titre d'exemples, on trouve : visiter les malades, donner la parole aux plus pauvres, éveiller à la solidarité internationale, lutter contre la solitude, accompagner les personnes en surendettement ou en quête de logement, donner aux jeunes le goût de s'engager, identifier les pauvretés cachées, développer le partenariat entre communautés et associations, changer de regard sur le migrants...

La Fédération de la charité

Née en 1903, bien avant le Secours catholique (1948), à partir des très nombreuses congrégations religieuses actives en Alsace. Elle a ses propres projets de développement dans le monde alors qu'elle laisse le Secours catholique France diriger l'aide humanitaire d'urgence. Elle aide environ 20000 personnes chaque année.

Nouveaux défis

Pour Sophie Fauroux, déléguée à l'animation de la diaconie, l'Eglise doit encore inventer une façon de reconnaître les laïcs engagés dans des lieux non confessionnels, qui vont de la municipalité aux Restos du Cœur. Comment peut-on les aider à relire le sens de leur engagement, les aider à unifier leur vie, célébrer avec eux ce qu'ils donnent d'eux-mêmes à travers leurs engagements ?

Sophie Fauroux souhaite également associer la pastorale des jeunes à la diaconie. En étroite collaboration avec Thomas Wender, prêtre chargé de cette pastorale, elle organise des temps où les jeunes peuvent rencontrer des bénévoles engagés et personnes pauvres. Ces jeunes voient ainsi comment on peut devenir acteur de diaconie au nom de la foi. Vivre la foi chrétienne n'est donc plus nécessairement réduite à la pratique de la messe...L'autre étape consiste à leur faire vivre ensuite un temps de célébration afin qu'ils sentent combien la prière et les sacrements viennent nourrir l'engagement au service des plus démunis.

Sophie Fauroux est coopératrice en pastorale, animatrice du Conseil diocésain de la solidarité. Elle a créé une « Aumônerie de la rue » pour aller à la rencontre des personnes sans-logis à Strasbourg. Il y a une dizaine d'années, elle a commencé à visiter les personnes qui vivent dans la rue dans le centre de Strasbourg. Elle a le souci de participer aux enterrements des gens de la rue. Depuis quelques années, elle organise une célébration de prière mensuelle avec ces personnes, dans une église du centre-ville.

Pierre-Yves Materne, o.p., 2011.

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/pratiques-de-la-diaconie/la-diaconie-dans-le-diocese-de-strasbourg>